



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation nationale : académies

Question écrite n° 18711

## Texte de la question

M. Pascal Deguilhem attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir de l'inspection académique. Les personnels de l'inspection académique lui font part que des réunions, au niveau rectoral, des inspecteurs d'académie et des secrétaires généraux des inspections académiques se sont tenues ces derniers mois à votre demande, en vue de formuler des propositions visant à la réduction des effectifs et au transfert des services des inspections académiques vers le siège de l'académie, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Comme les personnels de l'inspection académique de la Dordogne, il partage leur inquiétude et leur colère quant à la réduction des effectifs et au transfert des services des inspections académiques. Il lui demande de bien vouloir lui donner sa position sur ce sujet.

## Texte de la réponse

Les réflexions sur l'organisation des services académiques visent à simplifier les procédures et à optimiser la répartition des tâches entre inspection académique et rectorat, avec un double objectif d'amélioration de la qualité de service et d'efficience administrative. Ces réflexions portent notamment sur la poursuite du mouvement déjà engagé dans toutes les académies en faveur d'une mutualisation interdépartementale de certaines tâches de gestion, en particulier dans les domaines de la gestion financière, de l'organisation des examens, et dans celui de la gestion des ressources humaines. Il est envisagé parallèlement de renforcer le rôle des inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, dans le pilotage des établissements scolaires, sous l'autorité des recteurs. En tout état de cause, le département restera un échelon important au sein des services déconcentrés de l'éducation nationale et la place des IA-DSDEN sera confortée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Deguilhem](#)

**Circonscription :** Dordogne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18711

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2008, page 2001

**Réponse publiée le :** 28 octobre 2008, page 9295